



Séance du 29 juin 2026

MAIRIE de SAINT-CANNAT
13760

Effectif du Conseil municipal :

En exercice : 29	Présents : 19	Représentés : 9	Non représentés : 1
------------------	---------------	-----------------	---------------------

N°2026-070	Evolution des tarifs de l'Ecole de musique municipale	Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture le : 07 JUL 2026 Publication sur le site internet municipal le : 07 JUL. 2026
------------	---	---

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le vingt-trois juin deux mille vingt-six conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Joël LEVI-VALENSI, Maire.

PRESENTS : J. LEVI-VALENSI, D. CAMHI, D. BARBIER, G. SORBA, M. CUTILLO, M. GUILLET, D. JARNIGON, O. MORBELLI, S. BOURAS, B. RIPOLL, V. BAUME, L. MOREL, A. DESLANDES, S. MENEUT, N. FRATE, S. ROCHEZ, O. ILLOUZE, M. RIBES, A. CHIABRANDO.

EXCUSES : P. VIDALOU représenté par S. ROCHEZ, C. MARIE représenté par S. MENEUT, J.M. ARNAUD représenté par M. CUTILLO, M.L. VOLAND, N. TRONC représentée par M. GUILLET, R. PEYROL représenté par G. SORBA, A. RUBIOLO représentée par V. BAUME, S. BOULINGUEZ représentée par D. JARNIGON, W. PATERNA représenté par D. BARBIER, R. MOUNY représenté par M. RIBES.

Secrétaire de séance : A. CHIABRANDO.

Les tarifs actuels de l'école municipale de musique ont été définis en 2023 par la délibération n°2023-054.

De juin 2023 à juin 2026, l'inflation cumulée a été de l'ordre de +8% à+9%. Les tableaux joints présentent les évolutions des tarifs proposés.

Durée des cours individuels :

Probatoire et 1 ^{er} cycle	30 minutes
2eme cycle	45 minutes
3eme cycle	60 minutes

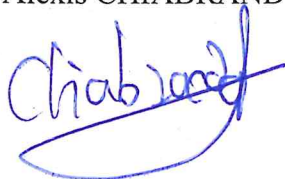
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- De valider la nouvelle grille de tarifs de l'école municipale de musique selon le tableau joint, à compter de septembre 2026 ;
- D'annuler les délibérations précédentes relatives aux tarifs de l'école de musique.

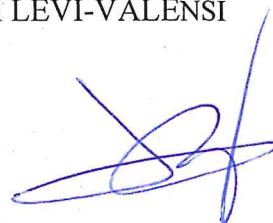
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,
Alexis CHIABRANDO



Le Maire,
Joël LEVI-VALENSI



Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

Acte à classer



Imprimer



Imprimer l'acte avec le tampon AR



Envoyer

2026-070

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-07-07T10-40-13.00 (MI271023764)

Identifiant unique de l'acte : 013-211300918-20260629-2026-070-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Evolution des tarifs de l'école de musique municipale

Date de décision : 29/06/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2026-070 Evolution des tarifs de l'Ecole de musique municipale.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes : [Grilles école de musique.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Annuler

Classer

Préparé
Transmis
Accusé de réception

Date 07/07/26 à 10:40
Date 07/07/26 à 10:40
Date 07/07/26 à 10:44

Par [ELSENHEIMER Sophie](#)
Par [ELSENHEIMER Sophie](#)

Tarifs en € de l'Ecole municipale de musique de Saint-Cannat

TARIFS TRIMESTRIEL ACTUELS

Ecole municipale de musique de Saint-Cannat



<u>Premier cycle</u>	Résident de Saint Cannat	NON résidents de Saint Cannat
Formation musicale incluant la formation musicale, la pratique de l'instrument et la participation à un cours d'ensemble musical.	155	230
Pratique d'un instrument et participation à un cours d'ensemble musical (la dispense de formation musicale est attribuée par la direction de l'école de musique)	135	215
Formation musicale incluant la formation musicale, la pratique de <u>deux</u> instruments et la participation à un cours d'ensemble musical.	220	345
Pratique de deux instruments et participation à un cours d'ensemble musical. (la dispense de formation musicale est attribuée par la direction de l'école de musique)	200	325
<u>Deuxième cycle</u>		
Formation musicale incluant la formation musicale, la pratique de l'instrument et la participation à un cours d'ensemble musical.	170	260
Pratique d'un instrument et participation à un cours d'ensemble musical (la dispense de formation musicale est attribuée par la direction de l'école de musique)	150	245
Formation musicale incluant la formation musicale, la pratique de <u>deux</u> instruments et la participation à un cours d'ensemble musical.	280	445
Pratique de deux instruments et participation à un cours d'ensemble musical. (la dispense de formation musicale est attribuée par la direction de l'école de musique)	255	420
<u>Troisième cycle</u>		
Formation musicale incluant la formation musicale, la pratique de l'instrument et la participation à un cours d'ensemble musicale.	190	295
Pratique d'un instrument et participation à un cours d'ensemble musical. (la dispense de formation musicale est attribuée par la direction de l'école de musique)	170	280
Formation musicale incluant la formation musicale, la pratique de <u>deux</u> instruments et la participation à un cours d'ensemble musicale.	340	550
Pratique de deux instruments et participation à un cours d'ensemble musical. (la dispense de formation musicale est attribuée par la direction de l'école de musique)	310	520
<u>Musique d'ensemble</u>		
Participation à un cours d'ensemble (pour les élèves inscrits en formation musicale)	Inclus	Inclus
Participation à un deuxième cours d'ensemble	30	50
Participation à deux cours d'ensemble supplémentaires	45	70
Participation à un cours d'ensemble pour des élèves non inscrits à un cours d'instruments	70	90
Participation à 2 cours d'ensemble pour des élèves non inscrits à un cours d'instruments	90	110

Stage, masterclass et assimilé	Voir document annexe
--------------------------------	----------------------

Remises en fonction du nombre d'élèves issus du même foyer fiscal :

- 2 personnes issues du même foyer fiscal : -5% sur le montant total, arrondi à l'euro supérieur
- 3 personnes issues du même foyer fiscal : -10% sur le montant total, arrondi à l'euro supérieur
- 4 personnes issues du même foyer fiscal : -15% sur le montant total, arrondi à l'euro supérieur

Tarifs en € de l'Ecole municipale de musique de Saint-Cannat

TARIFS TRIMESTRIEL à compter de septembre 2026

Ecole municipale de musique de Saint-Cannat



<u>Probatoire et Premier cycle</u>	Résident de Saint Cannat	NON résidents de Saint Cannat
Formation musicale incluant la formation musicale, la pratique de l'instrument et la participation à un cours d'ensemble musical.	170	260
Pratique d'un instrument et participation à un cours d'ensemble musical (la dispense de formation musicale est attribuée par la direction de l'école de musique)	150	240
Formation musicale incluant la formation musicale, la pratique de <u>deux</u> instruments et la participation à un cours d'ensemble musical.	240	390
Pratique de deux instruments et participation à un cours d'ensemble musical. (la dispense de formation musicale est attribuée par la direction de l'école de musique)	220	370
<u>Deuxième cycle</u>		
Formation musicale incluant la formation musicale, la pratique de l'instrument et la participation à un cours d'ensemble musical.	200	310
Pratique d'un instrument et participation à un cours d'ensemble musical (la dispense de formation musicale est attribuée par la direction de l'école de musique)	180	290
Formation musicale incluant la formation musicale, la pratique de <u>deux</u> instruments et la participation à un cours d'ensemble musical.	320	530
Pratique de deux instruments et participation à un cours d'ensemble musical. (la dispense de formation musicale est attribuée par la direction de l'école de musique)	290	500
<u>Troisième cycle</u>		
Formation musicale incluant la formation musicale, la pratique de l'instrument et la participation à un cours d'ensemble musicale.	230	370
Pratique d'un instrument et participation à un cours d'ensemble musical. (la dispense de formation musicale est attribuée par la direction de l'école de musique)	210	350
Formation musicale incluant la formation musicale, la pratique de <u>deux</u> instruments et la participation à un cours d'ensemble musicale.	410	690
Pratique de deux instruments et participation à un cours d'ensemble musical. (la dispense de formation musicale est attribuée par la direction de l'école de musique)	380	650
<u>Musique d'ensemble</u>		
Participation à un cours d'ensemble (pour les élèves inscrits en formation musicale)	Inclus	Inclus
Participation à un deuxième cours d'ensemble	40	60
Participation à deux cours d'ensemble supplémentaires	50	80
Participation à un cours d'ensemble pour des élèves non inscrits à un cours d'instruments	80	110
Participation à 2 cours d'ensemble pour des élèves non inscrits à un cours d'instruments	100	130

Stage, masterclass et assimilé	Voir document annexe
--------------------------------	----------------------

Remises en fonction du nombre d'élèves issus du même foyer fiscal :

- 2 personnes issues du même foyer fiscal : -5% sur le montant total, arrondi à l'euro supérieur
- 3 personnes issues du même foyer fiscal : -10% sur le montant total, arrondi à l'euro supérieur
- 4 personnes issues du même foyer fiscal : -15% sur le montant total, arrondi à l'euro supérieur

Tarifs en € de l'Ecole municipale de musique de Saint-Cannat

TARIFS TRIMESTRIEL des stages ACTUELS



Nombre de demi-journée(s) de 3 heures	Tarif forfaitaire Saint Cannadens	Tarif forfaitaire Extérieurs
1 demi-journée	20	25
2 demi-journées	40	50
3 demi-journée	55	70
4 demi-journée	70	90

Ecole municipale de musique de Saint-Cannat

TARIFS TRIMESTRIEL des stages et masterclasses

A compter de septembre 2026

Délibérations n°2026-.....

Nombre de demi-journée(s) de 3 heures	Tarif forfaitaire Saint Cannadens et extérieurs
1 demi-journée	30
2 demi-journées	50
3 demi-journées	70
4 demi-journées	90

- Les stages sont validés sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant pour en équilibrer le coût.
- Les remises applicables au cours sont aussi applicables aux stages en fonction du nombre de personnes du foyer inscrites à l'école de musique.